

“ L’affaire Marny ”, entre fait divers et fait social

Olivier Pulvar

► **To cite this version:**

Olivier Pulvar. “ L’affaire Marny ”, entre fait divers et fait social. Pierre Just Marny, jusqu’au bout du silence. 1963-2011 / 48 ans de prison, 2012. <hal-01152912>

HAL Id: hal-01152912

<https://hal.univ-antilles.fr/hal-01152912>

Submitted on 18 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« L'affaire Marny », entre fait divers et fait social

Olivier Pulvar

In *Pierre Just Marny, jusqu'au bout du silence. 1963-2011 / 48 ans de prison*, Marlène Hospice, Chalbari Antillais, Fort-de-France, 2012, p. 227-236.

Version complète (notes de bas de page + bibliographie)

Le documentaire français, *La panthère noire* (2011) retrace un épisode marquant de la Martinique des années 1960, qui conduit à vingt quatre ans, Pierre-Just Marny, un petit délinquant de quartier à Fort-de-France, à se métamorphoser en l'ennemi public numéro un, avant de se voir incarcérer et devenir le plus vieux détenu de France. Ce documentaire s'inscrit dans un mouvement récent de réalisateurs qui positionnent la production audiovisuelle à la fois, comme trace mémorielle au service du faire histoire et source informative pour transmettre la connaissance sur des faits historiques¹.

Achévé quelques mois après le suicide tragique de Pierre-Just Marny, ce documentaire de Jérôme Gluzicki nous offre une opportunité d'observer l'émergence des médias de masse et de la presse écrite ainsi que leur rôle dans un territoire français d'outre-mer en pleine mutation sociale et culturelle durant ces années 1960. Jusqu'à quel point, cette réalisation nous rappelle que l'offre médiatique d'une manière générale (production médiatisée) et son accès par nos concitoyens en particulier (consommation) demeure un signe valorisé de modernité ?

Plus qu'un support d'étude proprement dit, le documentaire *La panthère noire* nous sert ici, à proposer l'analyse d'un phénomène social à partir de processus de communication au cœur desquels les médias de masse occupent une place centrale. L'objet de cet article est donc d'explicitier la logique des communications médiatisées appliquée au contexte local martiniquais, et dont on pense généralement qu'elle répond à des spécificités qui l'exclurait d'une dynamique d'intégration plus globale.

Un contexte en tout point favorable

Les années 1960 en Martinique correspondent à une période troublée sur plusieurs plans qui servent de toile de fond au développement d'un fait divers comme le nomment les professionnels de l'information. Plus qu'un fait de société comme le qualifie la parole publique, ce fait divers est l'indicateur d'un phénomène social plus large comme l'appréhendent les sciences sociales.

Au plan politique d'abord, la période constitue un moment de forte contestation de la présence française en Martinique, encouragée par les décolonisations qui secouent « l'empire ». Des organisations nationalistes et des groupes d'extrême gauche rejettent violemment l'appartenance française du territoire sur fond de ressenti profond de la période coloniale. La Martinique sort tout juste des émeutes meurtrières de décembre 1959², suivies par l'ordonnance du 15 octobre 1960 relative à l'exil forcé en *Métropole* des fonctionnaires exerçant dans les outre-mer susceptibles de troubler l'ordre public. L'année où le

¹ Bien qu'elle s'en défende, la réalisatrice Camille Mauduech apparaît actuellement comme une figure de proue de cette tendance dans les milieux du documentaire antillais.

² Ces émeutes durement réprimées par les forces de l'ordre font suite à une altercation qui dégénère entre un motocycliste Martiniquais et un automobiliste *métropolitain* après un accrochage en plein Fort-de-France. Le déroulement malheureux de ces événements conduira l'Etat à prendre la décision de ne plus autoriser d'intervention des policiers de la Compagnie républicaine de sécurité sur le territoire de la Martinique.

gouvernement français met un terme à la guerre d'Algérie par les Accords d'Evian, l'Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste de Martinique (OJAM) menace sérieusement son autorité sur le territoire insulaire en prônant la guerre de libération nationale.

Au plan économique ensuite, les Antilles françaises connaissent une importante récession. Comme elles jouent le rôle de maillons du système productif mondial, elles font face à la fermeture massive des usines sucrières et rhumières : « *Il reste en 1959, 13 et 11 des 14 usines en fonctionnement en Guadeloupe et en Martinique en 1949* » (Blérald, 1986 : 215). A cela s'ajoute des raisons intrinsèques au marché local comme par exemple, « (...) *l'augmentation des coûts de production, la baisse de la rentabilité de l'investissement, le rétrécissement des débouchés, la loi des rendements décroissants, etc.* » (Bérald, 1986 : 187). Cette situation conduit une population rurale en quête de voies et moyens de subsistance à l'exode vers les villes-capitales.

Au plan social enfin, Fort-de-France devenu terre d'accueil de tous les Martiniquais victimes de la crise économique, la croissance démographique soutenue dès les années 1950-1956, donne naissance aux bidonvilles à la périphérie de la ville dont la prise en charge sociale s'avère délicate. C'est dans un contexte difficile que la municipalité dirigée par Aimé Césaire et son Parti Progressiste Martiniquais (PPM)³ met en place à la hâte des infrastructures d'accueil et de vie (logements, écoles, transports, communications) dans les « quartiers populaires » (Rive-Droite Levassor, Trénelles, Dillon, Volga-Plage) pour offrir aux nouveaux habitants dont une forte proportion de jeunes potentiellement en rébellion, un cadre et des conditions de vie acceptables.

Il reste qu'on aurait tort de vouloir donner d'emblée une signification politique (au sens partisan) aux formes de violence sociale portées par des acteurs, eux-mêmes exclus par des processus économiques. Les manifestations contemporaines de ces conduites sociales (violences et émeutes urbaines) invitent à plus de discernement quant aux sens multiples et éclatés de ces implications individuelles et mobilisations collectives.

Un parcours personnel surdéterminé ?⁴

Pierre-Just Marny est né le 6 août 1943 dans une famille pauvre de la périphérie de Fort-de-France. A l'école, il se fait remarquer par ses absences et ses provocations. A l'âge de quinze ans, l'adolescent difficile est placé dans le centre éducatif de la Tracée dans la commune Gros-Morne. Il s'en « évade » pour pratiquer le vol de voitures en bande organisée. Arrêté, il est condamné en 1963, à quatre ans de prison, dont deux avec sursis. En liberté provisoire, le 2 septembre 1965, armé d'un fusil, il part à la recherche de ses anciens complices. Au cours d'une fusillade qui tourne mal, il tue trois personnes dont un enfant âgé de deux ans, touchés accidentellement. Il est interpellé de nouveau le 8 septembre 1965.

Un mois plus tard, Marny s'évade de la prison de Fort-de-France où il était incarcéré. Sa cavale dure neuf jours, jusqu'à ce qu'il soit identifié et appréhendé dans le quartier foyalais de Sainte-Thérèse. Son arrestation mouvementée déclenche trois jours de violentes émeutes faisant un mort et une quarantaine de blessés.

³ Le PPM résulte d'une scission d'avec le Parti Communiste Français (PCF) et sa représentation martiniquaise (PCM) après que ces derniers n'ont pas condamné l'entrée des chars soviétiques à Budapest en 1956.

⁴ http://www.lexpress.fr/actualite/societe/marny-un-demi-siecle-derriere-les-barreaux_1019099.html
http://www.lexpress.fr/actualite/societe/marny-un-demi-siecle-derriere-les-barreaux_1019099.html

Marny représente dès lors un danger de « trouble à l'ordre public » qui justifie aux yeux des autorités qu'il soit « éloigné » de la Martinique. Un 24 novembre 1965, en pleine nuit, il est discrètement transféré à Paris par avion militaire. Condamné le 27 septembre 1969 devant la cour d'assises de la Seine, à la réclusion criminelle à perpétuité, Marny retourne en Martinique quarante-trois ans plus tard, et toujours prisonnier. Le 7 août 2011, au lendemain de son anniversaire, il se donne la mort dans sa cellule de la prison de Ducos ; il avait soixante huit ans.

Au plan de la réflexion entière, il y aurait encore certainement beaucoup à dire sur le thème « *(d')une peine de mort qui ne dit pas son nom* »⁵, Aujourd'hui, il apparaît intéressant de questionner le sens de parcours individuels délinquants dans des sociétés de consommation de masse, qui viennent à un moment donné fournir (et prendre dans le même temps) la forme d'une contestation virulente du système politique en place. La répétition dans le temps, de faits impliquant des acteurs ayant des trajectoires proches de celle de Marny, exige de comprendre l'articulation de tous ces phénomènes dans nos organisations sociales.⁶

Un discours journalistique structurant

Les années 1960 correspondent également au moment de l'émergence d'une presse quotidienne régionale (PQR) et d'un service public de l'audiovisuel avec notamment l'arrivée progressive de la télévision dans les foyers martiniquais. Dès lors, le quotidien *France-Antilles*, propriété du Groupe Hersant pour la presse écrite, et la radio et télévision de l'ORTF⁷ pour l'audiovisuel, interviennent de plain-pied dans la structuration du débat public. Avec ces deux sources d'information principales, les questions d'une opinion publique locale et d'un espace public local se posent *de facto* de notre point de vue. A-t-on par exemple sérieusement interrogé la ligne éditoriale du support de presse écrite installé par le Général de Gaulle lui-même, alors président de la République, pour relayer « la voix de la France aux Antilles françaises »⁸ ?

D'entrée de jeu, il faut rappeler que le « fait divers » constitue une catégorie de la production journalistique au même titre que « l'actualité politique », le « chapitre social », « les sports » ou encore « la météo ». De même, on s'étonnera peu qu'une expression comme « l'affaire Marny » participe elle aussi de la terminologie des journalistes ; elle singularise le fait divers médiatisé. Dans cet univers professionnel, le fait d'actualité se fonde sur des faits réels, mais il est construit par les journalistes à l'attention du public suivant des procédés d'analogie et de stéréotypie (Pulvar, 2007). Qu'en est-il par conséquent de la culture et des identités professionnelles des journalistes dans l'espace-temps de « l'affaire Marny » ?

Précisément, les unes du quotidien local qui défilent dans le documentaire *La panthère noire* mettent en scène l'imaginaire collectif, donnent aux représentations partagées par la communauté une visibilité maximale, et les rendent ainsi plus facilement accessibles. Parmi

⁵ <http://www.mleray.info/article-france-pierre-just-marny-une-peine-de-mort-qui-ne-dit-pas-son-nom-81113754.html>

⁶ Rien que pour les dix dernières années en France, on retiendra la trajectoire de Khaled Kelkal, jeune algérien issu de la banlieue lyonnaise, rendu responsable de la vague d'attentats islamistes commise en France à l'été 1995, abattu par une unité spéciale de la gendarmerie le 29 septembre 1995. Plus près de nous, la trajectoire de Mohammed Merah, ce jeune toulousain se revendiquant de l'Islam, qui a perpétré les tueries de mars 2012 à Toulouse et Montauban, et qui a été abattu le 22 mars 2012 suite à l'assaut de son appartement par une unité spéciale de la police.

⁷ L'Office de Radiodiffusion et de Télévision Française étend ses compétences outre-mer.

⁸ L'installation du quotidien France-Antilles illustre parfaitement les modalités de la constitution d'un groupe de presse monopolistique inféodé au politique et dont le traitement de l'information est clairement orienté.

les titres que se partagent les lecteurs : « *Pierre Just Marny, « la panthère noire » défie toutes les polices et forces de gendarmerie* », « *une impitoyable chasse à l'homme tient toute l'île en émoi depuis jeudi soir* », « *ce règlement de compte a déjà fait 8 victimes (2 morts – 6 blessés)* ». A l'époque, dès neuf heures du matin, l'édition du jour de *France-Antilles* était épuisée. Dans un même ordre d'idées, les médias audiovisuels optent également pour la dramatisation, à l'image de l'introduction sonore au documentaire qui reprend une annonce-alerte radiophonique⁹, ou de cet ancien journaliste qui témoigne : « *On ne pouvait pas ouvrir un journal sans en parler* ». L'efficacité se mesurant ici au plan de l'audience ou du lectorat, le traitement des faits par les médias de l'époque repose déjà sur des principes de simplification et de spectacularisation qui visent à se mettre à la place du destinataire, et à lui procurer des émotions fortes afin de s'assurer sa fidélité (Boyer, 2003).

Par ailleurs, nous laisserons à une étude plus fine des supports, l'analyse des lettrines et des couleurs utilisées par le journal, de même que l'étude de la mise en page du quotidien, pour nous arrêter sur le procédé d'identification par les médias des parties prenantes dans cette affaire.

Tels que relatée par les médias et la presse, l'expédition punitive de Pierre-Just Marny à l'encontre de ses anciens complices est ramenée à une « équipée sauvage ». « La panthère noire », ainsi que le quotidien désigne désormais le fugitif dans son rôle d'instance médiatique, veut se venger d'une injustice dont il aurait été la victime. C'est en observant ce même rôle que *France-Antilles* nomme (nom et prénom) le bébé âgé de deux ans, victime malheureuse de Marny. C'est très certainement aussi dans cette même posture qu'il refuse dans le même temps, de *publiciser* les noms des commanditaires pour les larcins ayant conduit Marny en prison et à l'origine de cette affaire. Aujourd'hui encore, ce que certains journalistes ont appelé le testament de Marny, que ce dernier leur aurait remis et qui accuse nommément les commanditaires, fait l'objet d'un puissant tabou : les journalistes évoquent « *Monsieur Untel, Madame Untel* » pour désigner les personnes que Marny accuse d'être les véritables responsables.

Le traitement des faits par les journalistes comporte de nombreux non-dits, et codes, encourage la rumeur et développe une peur panique qui peut déboucher sur une forme de paranoïa (Daghmi, Pulvar, 2007). Tel a été le cas pour « l'affaire Marny ».

Des retombées concrètes dans l'espace social

Nous l'avons dit, « l'affaire Marny » est très certainement un cas d'étude intéressant au plan de la diffusion de masse de l'information sur un territoire circonscrit (insulaire) et de ses effets sociaux (immédiats, différés). L'époque se caractérise en effet par l'émergence des seuls grands médias locaux et non comme c'est le cas aujourd'hui, par le développement impressionnant des moyens techniques modernes de communication.

Depuis l'apparition et le développement des médias de masse, leur impact sur les réalités politiques et sociales est désormais admis. Avec les Technologies d'information et de communication (TIC) aujourd'hui, ils constituent un facteur parmi d'autres des mutations sociales et institutionnelles qui *travaillent* nos sociétés. Les exemples sont légion. Plutôt que de les diaboliser ou encore de les encenser, nous proposons de considérer les médias et les TIC comme étant inclus dans les processus sociaux de communication. Ils représentent pour

⁹ « *La Martinique s'est réveillée ce matin dans un climat de terreur. Pierre-Just Marny, la panthère noire a commis cette nuit des crimes d'une rare violence. Toutes les forces de police et de gendarmerie sont à ses trousses. Martiniquais protégez-vous, rentrez chez vous avant la nuit. La panthère noire rode* ».

le chercheur un indicateur de nature à expliquer les mutations en cours au sein de sociétés en mouvement.

Les répercussions de la médiatisation du fait divers sont tout d'abord très directes dans l'espace public. Durant les neuf jours de cavale de Marny suivant sa première évasion (le 10 octobre 1965), la population vit à l'écoute des faits et gestes du fugitif. Radios et journaux retracent la traque dans une atmosphère de suspense digne des plus grandes séries policières. Son arrestation musclée dans un quartier populaire foyalais qui déclenche trois jours d'émeutes est l'occasion de souligner cette interrogation longtemps *publicisée* par la presse et les médias : « *Marny, héros ou bandit ?* »¹⁰.

Dès son incarcération en octobre 1965, Pierre-Just Marny entretient une correspondance avec les médias, et notamment *France-Antilles*. Cette « collaboration » se poursuit jusqu'à la mort de la panthère noire. Voici ce qu'on peut lire par exemple, sur le site internet du média audiovisuel de service public en 2010, peu de temps avant une permission de sortie exceptionnelle accordée au détenu : « *Quelques jours avant sa libération provisoire de six heures seulement, [Pierre-Just Marny] a accordé une interview au quotidien France-Antilles. Cet entretien a été réalisé par le biais d'un visiteur de prison, qui a transmis au prisonnier les questions du quotidien et a noté ses réponses* »¹¹. Sous le titre « L'intégralité d'une des lettres de Marny », le journal *France-Guyane* lance le sujet ainsi : « *Pierre-Just Marny correspondait régulièrement avec la rédaction de France-Antilles Martinique et particulièrement avec le journaliste Rodolphe Lamy qui connaît parfaitement son dossier. Ci-dessous l'une des ses lettres* »¹². Ce lancement du sujet sur Marny illustre parfaitement la problématique des publics-producteurs d'informations, objet de recherche très étudié par les spécialistes des sciences de l'information et de la communication. On pose ici, la place des publics dans la production de l'information avec un regard critique sur la construction et la mise en scène de la proximité d'avec le média. S'il faut bien reconnaître l'irruption des publics dans la production des messages, qu'il s'agisse des formats, des contenus et de la diffusion, le média use de différents procédés pour à la fois garder la maîtrise et s'assurer la fidélité de ses publics¹³.

Dans un même ordre d'idées, il y a lieu de se pencher également sur les témoignages d'une manière générale. Lors de son intervention dans le documentaire, la mère du bébé tué accidentellement par Marny, elle-même hospitalisée au moment des faits tragiques, déclare avoir appris le décès de son enfant par le biais d'une coupure du quotidien qu'on lui avait fait parvenir à l'hôpital. Toujours dans le documentaire, un ami d'enfance de Pierre-Just Marny témoigne à visage caché pour préserver son anonymat alors même qu'il est clairement identifié par son nom qui figure à l'écran. Autant d'éléments qui interpellent sur le rôle des médias tant au moment des faits que pour leur rétrospective dans les répercussions au sein de la société dans laquelle ils (inter)agissent.

¹⁰ http://www.lexpress.fr/informations/pierre-just-marny-heros-ou-bandit_725446.html

¹¹ http://martinique.la1ere.fr/infos/actualites/pierre-just-marny-ma-vie-a-basculer-pour-une-erreur-de-jeunesse_24245.html

¹² <http://www.franceguyane.fr/actualite/une-l-integralite-d-une-des-lettres-de-marny-10-08-2011-98521.php>

¹³ Récemment encore, ce thème a été largement débattu au Colloque international *Usages et pratiques des publics dans les pays du sud. Des médias classiques aux TIC*, qui s'est tenu du 4 au 6 avril 2012 à Agadir au Maroc.

De même, le journaliste du média audiovisuel public, Franck Zozor, à l'origine du documentaire, fait état lors d'une des projections¹⁴, du témoignage d'une femme qui lui aurait avoué sa flamme passée pour le personnage de « la panthère noire » ; selon elle, plusieurs adolescentes et jeunes femmes à l'époque nourrissaient un sentiment similaire à l'égard du personnage. Elle aurait livré au journaliste sous le sceau du secret qu'elle avait récupéré une photo de son héros dans le quotidien, allant jusqu'à l'embrasser en cachette, comme pouvait le faire au même moment le fan, la groupie d'une star de cinéma ou du *show business* de ces années là. Cette déclaration du journaliste retient toute notre attention ; elle indique clairement l'intérêt d'une problématique de recherche très en vogue actuellement sur les phénomènes de « peopolisation » sur lesquels en France par exemple, Jamil Jean-Marc Dakhli¹⁵ travaille pour ce qui est du personnel politique.

Enfin, il faut bien reconnaître que beaucoup d'anciens journalistes aujourd'hui à la retraite, se trouvent en bonne place en tant que témoins des événements dans le documentaire bien sûr, mais plus largement au plan de la mémoire des faits. L'analyse du passé repose généralement sur un souci de production de sens dont le projet répond à certaines préoccupations du présent. Il est clair que les porteurs de mémoire participent de plus en plus au faire histoire, mais cela n'est pas sans poser le problème de la source de l'information et des choix opérés dans la représentation que la mémoire donne du passé. Dans le cas étudié, nous sommes en présence d'une mémoire historique doublée d'une mémoire médiatique.

A la suite de Pierre Nora, nous rappelons ailleurs que le présent est vécu par nos contemporains comme chargé de sens historique et, pèse sur le faire histoire. L'événement devient le point culminant de la circulation généralisée de la perception historique par le biais de l'actualité. Dans les sociétés dites démocratiques, ce sont les médias de masse qui portent à la connaissance du plus grand nombre la production de la chose arrivée. Reste à savoir si la chose est arrivée telle que le rapporte le récit médiatique (Pulvar, 2006).

Conclusion

Quand on observe la logique de communication médiatisée appliquée au contexte martiniquais, il est notable que dès l'époque qui nous sert de référence ici, la médiatisation est particulièrement centrée sur un personnage plus que sur le sens explicite du phénomène social dont il ne serait qu'un indicateur.

Autrement dit, le média construit ses personnages à partir d'acteurs sociaux en vue de favoriser l'identification des publics et des identités d'audience inscrits dans une société marchande de consommation de masse. Plus rarement, le média révélera une situation relevant d'un phénomène social ou issue d'un processus social à expliciter en vue de contribuer sinon à l'action pour un changement social, au moins à la compréhension des mutations avec lesquelles les acteurs sont aux prises.

D'une certaine manière, nombre de travaux sur la question le montrent, cela apparaît plus clairement aujourd'hui, le traitement journalistique de l'actualité répond davantage à la logique des entreprises médiatiques (marchande, Etat) et au degré d'acceptation du discours public sur un thème, qu'à un traitement critique et en profondeur des faits. On est loin d'un

¹⁴ Journée d'études du CRILLASH, « Marny, une figure romantique du marginal », Dominique Aurélia (s/d), UFR Lettres et Sciences humaines, Campus universitaire de Schoelcher, Université Antilles-Guyane, le 14 décembre 2011.

¹⁵ Maître de conférences, Habilité à diriger les recherches en Sciences de l'information et de la communication, université Nancy 2, chercheur associé au Laboratoire communication et Politique du CNRS (UPR 3255).

journalisme citoyen qui permet une distanciation et suscite l'intérêt de l'opinion sur ce qui est important pour elle.

BIBLIOGRAPHIE

AMSIDDER A., DAGHMI F., TOUMI F., (s/d), 2012, *Usages et pratiques des publics dans les pays du sud. Des médias classiques aux TIC*, Actes du colloque international pluridisciplinaire, Migrinter-CNRS UMR 6588 / Université de Poitiers, LARLANCO / Université Ibn Zohr, Agadir, 4-6 avril.

BLERARD, A.-Ph., 1986, *Histoire économique de la Martinique*, Paris, Editions Karthala.

BOYER, H., 2003, *De l'autre côté du discours. Recherches sur les représentations communautaires*, Paris, L'Harmattan.

DAGHMI F., PULVAR O., 2007, « Médias et identités collectives : quand les journalistes disent le « nous » », In *Images de soi dans les sociétés postcoloniales*, Patricia Donatien-Yssa (s/d), Paris, Manuscrit Université, p. 293-313.

DAGHMI F., PULVAR O., 2011, « Des médias, des journalistes et des identités : l'intérêt de l'approche par les publics », *Les Cahiers de la SFSIC*, n° 6, 1^{er} semestre, p. 77-80, [<http://www.sfic.org>]

PULVAR, O., 2006, « Mémoire, médiatisation et construction des identités », *Etudes Caribéennes*, n° 5, Paris, Publibook, pp. 99-107.

PULVAR, O., 2007, « Le stéréotypage des identités collectives minoritaires. Dérives identitaires et dérapages médiatique », In *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Tome 1 Média(tisation)s, Henri Boyer (s/d), Paris, l'Harmattan, p. 273-282.

AUTEUR

Olivier Pulvar est sociologue et Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Antilles-Guyane. Il dirige le Département des Sciences de l'Education, de l'Information et de la Communication de la Faculté des Lettres et Sciences humaines. Membre du Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe (UMR CNRS 8053), il est également chercheur associé au Laboratoire Communication et Politique (UPR CNRS 3255). Ses travaux portent sur la place des identités collectives dans les organisations et dans l'espace public. Ils analysent les transformations sociales des pays du Sud (notamment des mondes créoles) en liaison avec le développement généralisé des activités d'information et des phénomènes de communication.